



## Vers une fracture électrique ?

***Les 26, 27 et 28 décembre 1999, la France subissait deux tempêtes d'une rare violence. 3,5 millions de foyers étaient privés d'électricité. Cinq ans après, faute d'une politique soutenue de renouvellement des réseaux par le concessionnaire, la fragilité des réseaux s'accroît, notamment en milieu rural. Face à la menace d'une fracture électrique, la FNCCR demande que les réseaux ne soient pas les « parents pauvres » de l'ouverture à la concurrence.***

### **Les tempêtes : 5 ans après, rien n'a changé...**

Les tempêtes de décembre 1999 ont gravement endommagé les réseaux de distribution. Ceux-ci ont été naturellement reconstruits dans les mois qui ont suivi. Malheureusement, ils l'ont été à l'identique, c'est-à-dire en aérien. La fragilité avérée des réseaux aériens a été pourtant mise en évidence, par contraste avec l'Allemagne où les tempêtes ont eu lieu avec la même violence mais sans grand impact sur la fourniture d'électricité, les réseaux y étant largement souterrains.

5 ans après, rien n'a donc changé. La fragilité du réseau s'est même détériorée, faute des investissements nécessaires à son renouvellement.

- Les réseaux vieillissent : ils ont souvent plus de 60, voire 70 ans.
- Ils deviennent dangereux : 150.000 kilomètres de réseaux basse tension en fil nu (c'est-à-dire sans protection) ont été recensés récemment, soit 25 % du linéaire. De plus en plus, des poteaux sont « enrobés » de sacs plastiques pour éviter que des morceaux de béton ne s'en décrochent. Dans certaines régions, des portions de réseaux sont à même le sol...
- Les investissements de renouvellement diminuent fortement : ils s'établissaient à 2 milliards d'euros en 1995 contre 1,45 milliards aujourd'hui.
- L'enfouissement, élément indispensable à la qualité et à la sécurité du réseau, ne progresse que d'1 % par an.
- Logiquement, la qualité se dégrade, notamment sous forme de micro-coupures et de chutes de tension, affectant de plus en plus les zones rurales, pesant sur leur attractivité économique.
- Chaque année, entre 1,5 et 2,5 millions de foyers subissent des coupures, liées aux intempéries, soit l'équivalent d'une tempête tous les deux ans.

## **La FNCCR demande une mobilisation de tous les acteurs contre le risque de fracture électrique**

Ces problèmes ont été mis en évidence lors du colloque organisé par la FNCCR le 26 novembre dernier où sont intervenus des représentants de l'Etat, des collectivités locales, du GRD d'EDF, des entreprises de génie électrique et des fabricants de câbles.

Face à la menace d'une dégradation accrue des conditions de distribution d'électricité, créant une fracture électrique entre les zones rurales et urbaines, il est indispensable d'allouer des ressources suffisantes au renouvellement et au renforcement des réseaux de distribution d'électricité, notamment dans le cadre de plans pluriannuels d'enfouissement.

*Contact : Jean-Marc PROUST (01 40 62 16 38)*

*Créée en 1934, la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisées dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).*